DEPARTEMENT
DE LA CHARENTE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 27 JANVIER 2016

Délibération
n° 2016.01.005

Territoire à énergie positive (TEPOS) : création temporaire de deux postes de chargé de mission

LE VINGT SEPT JANVIER DEUX MILLE SEIZE à 16h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **21 janvier 2016**

Secrétaire de séance : Danielle CHAUVET

Membres présents :

Jean-François DAURE, Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, Jacky BOUCHAUD, Isabelle FOSTAN, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Anne-Marie BERNAZEAU, Jacques PERSYN, Vincent YOU, André BONICHON, Gérard BRUNETEAU, Véronique ARLOT, Patrick BOURGOIN, Mireille BROSSIER, Sylvie CARRERA, Stéphane CHAPEAU, Danielle CHAUVET, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Armand DEVANNEAUX, Bernard DEVAUTOUR, Karen DUBOIS, François ELIE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Nicole GUENOLE, Nicole GUIRADO, Joël GUITTON, André LANDREAU, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Annie MARC, Catherine MAZEAU, Daniele MERIGLIER, Marie-Claude MONTEIL, Catherine PEREZ, Jean-Philippe POUSSET, Bernard RIVALLEAU, Olivier RIVIERE, Zahra SEMANE, Jean-Luc VALANTIN, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

Ont donné pouvoir :

François NEBOUT à Catherine DEBOEVERE, Danielle BERNARD à Gérard DEZIER, Jacky BONNET à Zahra SEMANE, Jacques DUBREUIL à Isabelle FOSTAN, Isabelle LAGRANGE à Patrick BOURGOIN, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Elisabete SERRALHEIRO COSKUN à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

Excusé(s) :

Guy ETIENNE, Xavier BONNEFONT, Samuel CAZENAVE, Françoise COUTANT, Elisabeth LASBUGUES

Absent(s) :

François NEBOUT, Danielle BERNARD, Jacky BONNET, Jacques DUBREUIL, Isabelle LAGRANGE, Philippe LAVAUD, Elisabete SERRALHEIRO COSKUN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 JANVIER 2016

DELIBERATION N° 2016.01.005

RESSOURCES ET PROSPECTIVES / RESSOURCES HUMAINES	Rapporteur : **Madame BERNAZEAU**

TERRITOIRE A ENERGIE POSITIVE (TEPOS) : CREATION TEMPORAIRE DE DEUX POSTES DE CHARGE DE MISSION

Dans le cadre de l'appel à projets régional "Territoire à énergie positive", GrandAngoulême, le pays Horte et Tardoire et le syndicat mixte de l'Angoumois (SMA) se sont associés pour présenter une candidature commune.

Il s'agit de suivre les objectifs et prescriptions du schéma de cohérence territoriale (SCoT) de l'Angoumois en faveur de la maîtrise de l'énergie et du développement des énergies renouvelables sur notre territoire.

En adéquation avec les critères des partenaires financiers, les actions prioritaires retenues pour ce territoire de 82 communes, représentant 167 000 habitants, sont les suivantes :

- la mise en oeuvre d'un schéma directeur énergétique territorial, piloté par le SMA (et co-financé dans le cadre du FEDER),
- la mise en oeuvre d'un plan de communication transversal permettant notamment de créer une identité de territoire en matière de transition énergétique,
- la définition de 3 actions de massification dont l'objet est d'avoir d'ici fin 2018 des effets mesurables importants en matière de réduction des consommations d'énergie et de production d'énergie renouvelable : favoriser la maîtrise des usages et la rénovation énergétique du bâti résidentiel, développer la filière bois-énergie et mobiliser les acteurs économiques.

Afin de mener à bien ces actions, il est proposé la création temporaire de 2 postes de chargé de mission, pour 3 ans, intégralement financés par la région et l'ADEME. Par ailleurs, la mobilisation des aides financières permet de valoriser également les actuels moyens humains communautaires, à hauteur de 0,60 EqTP.

Ces créations impliquent la modification du tableau des effectifs suivante :

Direction	Création	Nbre
Direction Aménagement, mobilités, développement durable	**cadre d'emplois des attachés (temporaire 3 ans)**	**1**
Direction de l'attractivité, de l'économie et de l'emploi	**cadre d'emplois des attachés (temporaire 3 ans)**	**1**

…/…

Vu l'avis favorable de la réunion de toutes les commissions du 12 janvier 2016,

Je vous propose :

D'APPROUVER la modification du tableau des effectifs ci dessus, à compter du 1er février 2016,

DE PREVOIR les crédits correspondants au budget 2016.

APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOPTE LA DELIBERATION PROPOSEE.

Certifié exécutoire :	
Reçu à la Préfecture de la Charente le : **05 février 2016**	**Affiché le :** **08 février 2016**